***FICHE SIGNALITIQUE***

**DENOMINATION : COALITION NATIONALE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE GUINEENNE**

**SIGLE** : ***« CONASOC »***



**LOGO :**

**SIEGE SOCIAL** : Gbéssia Cité 3, Commune Matoto, Conakry, République de Guinée.

**ADRESSE DU REPRESENTANT LEGAL** : **Moussa SANGARE**, Président.

**Tel :** (+224) 628 52 73 91/664 72 39 07

Mail : conasocguinee@gmail.com ; sangamoussa@gmail.com

**DOMAINE D’INTERVENTION :** DEMOCRATIE–BONNE GOUVERNACE–DOIT DE L’HOMME

**GROUPE CIBLE :** POPULATION GUINEENNE

**ZONE D’INTERVENTION** : TERRITOIRE GUINEEN

**PRESENTATION DE LA CONASOC**

La Coalition Nationale des Organisations de la Société Civile Guinéenne est agréée par Arrêté N°A/3865/MIS/CAB/SACCO /2007 du 1er novembre 2007, renouvelé par l'arrêté N° A/1551/MATAP/CAB/SERPROMA/2016, puis par l’arrêté N°5100/MATD/CAB/SERPROMA/2019. C’est une plateforme d’Organisations d’acteurs non étatiques modernes et traditionnels qui se fixe pour mission de jouer le rôle de veille, de protection des intérêts des populations et d’intermédiation entre les citoyens, les partis politiques et l’Etat dans un environnement démocratique et en conformité avec les lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la réalisation de ces objectifs, la CONASOC mène un ensemble d’activités axées entre autres, sur la promotion de la démocratie et la culture de la paix ; l’enracinement et l’extension de la bonne gouvernance ; la défense des droits humains et des libertés fondamentales ; la promotion du développement et la gestion de l’unité nationale et la consolidation des bases démocratiques de la nation à travers la prévention et la résolution des conflits.

La CONASOC bénéficie d’une expérience avérée pour avoir pris part aux différents débats et dialogues relatifs à la promotion d’un Etat de droit en Guinée renfermant la réforme de la justice, celle des forces de défense et de sécurité. Elle a œuvré à la mise en place des forces vives en Guinée qui ont joué un rôle important dans l’évolution du processus démocratique ayant abouti aux élections présidentielles de 2010 et a été membre du CNT d’alors. La CONASOC a participé à la sensibilisation, à l’observation des élections présidentielles de 2010 et 2015, ainsi qu’aux élections législatives de 2013. Dans le cadre des élections présidentielles de 2015, la CONASOC a également participé au cadre de concertation et de dialogue entre la mouvance présidentielle et l’opposition en présence des partenaires techniques et financiers et à la mise en place des démembrements de la CENI (CEPI, CECI, CESPI, CARLE..) sur toute l’étendue du territoire dont elle a assuré la présidence de plusieurs.

Elle a été un membre actif du forum Economique de Guinée organisé par le Gouvernement en relation avec ses Partenaires Techniques et Financiers et, tout récemment, a pris une part importante dans l’élaboration de la Stratégie de Relance et de résilience socioéconomique post EBOLA (2015 – 2017), après une participation remarquable aux missions de sensibilisation des populations Contre cette maladie à virus EBOLA.

Elle est membre du Comité National de Tarif Intérieur Commun de la CEDEAO (CONATEC).

La CONASOC compte des d’organisations et associations formelles et non formelles de femmes et de jeunes. Certaines d’entre elles s’investissent fortement sur les questions de citoyenneté de culture, de la paix, de défense des droits et libertés etc.…

1. **OBJECTIFS**

L’objectif global poursuivi par la CONASOC est la défense et la consolidation des intérêts supérieurs des populations guinéennes par la promotion de l’information, la sensibilisation, l’éducation et le travail.

La CONASOC est représentative des plusieurs centaines d’Organisations et d’Associations formelles et non formelles de femmes et de jeunes évoluant dans tous les domaines de la vie économique, sociale et traditionnelles de la Guinée. Elle dispose d'antennes dans les huit (8) Régions administratives, les trente-trois (33) Préfectures et les cinq (5) Communes de Conakry.

1. **MISSIONS**

La CONASOC a notamment pour mission de :

* Promouvoir l’unité nationale ;
* Promouvoir l’éducation, la culture de la paix, du pardon, de la tolérance et de la non-violence ;
* Contribuer au renforcement de la démocratie et de l’Etat de droit ;
* Promouvoir et défendre les droits humains ;
* S’investir dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits ;
* Promouvoir les pratiques de bonne gouvernance et consolider les valeurs d’intégrité morale ;
* Promouvoir et renforcer la gestion participative dans les collectivités publiques et organisations de développement ;
* Contribuer à l’implication des acteurs non étatiques dans l’animation des débats sur toutes les questions de la vie nationale ;
* Servir de tribune d’expression, de cadre d’échanges et d’action en faveur des organisations de la société civile guinéenne ;
* Participer au développement politique, économique et social de la Guinée.

1. **LES POINTS DE VUE DE LA CONASOC PAR RAPPORT AU DIALOGUE**

La conasoc estime que pour un dialogue inclusif il faut :

* Continuer à tendre la main à tous les acteurs sociopolitiques qui refusent de participer au dialogue ;
* Etendre le dialogue au niveau régional et préfectoral pour faire participer toutes les populations à l’image des assises pour prendre en compte les avis de tout le monde ; à ce titre la mise en place d’antennes régionales et/ou préfectorales formées d’acteurs de la société civile, de leaders de femmes, jeunes et religieux de communicateurs traditionnels peut être une solution pour transmettre à temps réel les conclusions des accords et recommandations aussi bien du sommet à la base ou inversement les préoccupations de la base au sommet, de même que pour la sensibilisation et la prévention de conflits.
* Faire une démarcation nette entre les procédures judiciaires en cours car, pour nous rien ne justifiera la non application de la loi ou l’arrêt d’une quelconque procédure judiciaire au nom du dialogue. La seule doléance est de diligenter rapidement toutes les procédures pour éviter des suspicions et des mauvaises interprétations du bien-fondé des actes de moralisations des biens publics.
* Un plaidoyer au gouvernement pour la prise en compte de la société civile au moins les plateformes dans le budget national car de toutes les organisations socio-professionnelles seules les OSC ne bénéficient d’aucune subvention. Cependant, comme la plupart des OSC, la CONASOC est confrontée à des questions d’ordre organisationnel, opérationnel, technique et financier qui, si elles ne sont pas surmontées, affecteront négativement son efficacité dans la réalisation de son plan d’actions. C’est pour cette raison qu’elle fait du renforcement des capacités de ses adhérents une première priorité. Actuellement, notre souci majeur, est l'insuffisance des moyens financiers et matériels pour appuyer toutes les ONG et Associations qui nous font confiance et qui ont rejoint nos structures à travers le pays.